Réponse de Santé Canada à une demande d'information présentée par la sénatrice Miville-Dechêne, membre du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts le 22 novembre, 2018

Question:

Senatrice Julie Miville-Dechêne: Veuillez fournir des informations complémentaires sur la réévaluation du glyphosate.

Réponse :

À la suite d'une décision d'un tribunal californien en août 2018, un règlement à l'amiable très important a été accordé à une personne alléguant que son cancer avait été causé par le glyphosate. Des renseignements cités en référence pendant le procès (connus sous le nom des « Monsanto Papers » ou « documents de Monsanto ») ont soulevé des préoccupations au sujet de l'indépendance de certains examens scientifiques. Ces mêmes questions ont été soulevées en ce qui concerne la décision de réévaluation finale de 2017 de Santé Canada portant sur le glyphosate, dont la conclusion était que le glyphosate pouvait être utilisé en toute sécurité selon le mode d'emploi révisé de l'étiquette.

À la suite de la publication de la décision de réévaluation finale, Santé Canada a reçu huit avis d'opposition, lesquels peuvent être demandés au titre de la Loi sur les produits antiparasitaires par tout membre de la population dans les 60 jours suivant la publication d'une importante décision sur un pesticide. Un groupe de 20 scientifiques qui n'ont pas participé à la prise de décision de réévaluation initiale ont été choisis pour examiner ces requêtes. Dans le cadre de l'examen de ces avis d'opposition, une requête d'examen des « documents de Monsanto » a été présentée. Cet examen a confirmé la validité de la décision de réévaluation initiale. Santé Canada avait déjà évalué des milliers de pages de données scientifiques brutes qui avaient servi de fondement aux examens sommaires dans les « documents de Monsanto », en plus d'une grande quantité de publications scientifiques du milieu universitaire, du domaine public et de partenaires internationaux.

Santé Canada continue de surveiller s'il y a de nouveaux renseignements liés au glyphosate, y compris des mesures réglementaires d'autres gouvernements, et prendra les mesures qui s'imposent si des risques préoccupants pour la santé humaine ou l'environnement sont relevés.